

Poursuites d'études (technicien supérieur, ingénieur,...) :

- DUT génie-civil,
- BTS du domaine du bâtiment :
 - Construction métallique
 - Travaux Publics
 - Bâtiment
 - Enveloppe du bâtiment,
 - Etudes et économie de la construction,
- Ecole d'architecture,
- Classe préparatoire aux grandes écoles.

Débouchés professionnels :

- agences d'architecture,
- bureaux d'études techniques,
- bureaux d'économistes,
- bureau des méthodes,
- société d'équipement ou d'aménagement du territoire,
- entreprise du bâtiment ou des travaux publics,
- cabinets d'assurance,
- administrations,
- promotion immobilière,
- etc...



Contacts

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL
49 Bd des 9 Clés
71018 MACON cedex
Tél : 03 85 39 53 50
Fax : 03 85 39 53 70

@-mail : chef de travaux
Olivier.reviron@ac-dijon.fr

site internet :

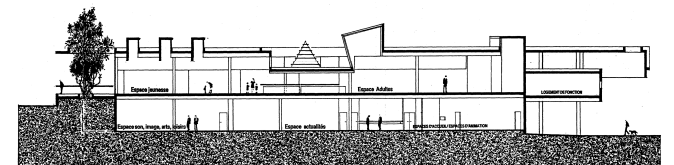
<http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr/>
ou
« **cassin macon** » depuis **GOOGLE**



BAC STI 2D

Spécialité AC

ARCHITECTURE et CONSTRUCTION



COUPE LONGITUDINALE 1/200

Les missions de l'architecture et de la construction :

Pour le client (Maîtrise d'ouvrage) :

- définir les besoins,
- définir un budget,
- sélectionner un maître d'œuvre,
- suivre les travaux et la facturation.

Pour l'architecte (Maîtrise d'œuvre) :

- concevoir un projet :
 - graphiquement (maquettes, plans)
 - techniquement,
 - économiquement,
- préparer les appels d'offres,
- suivre et coordonner les travaux,

En entreprise :

- répondre aux appels d'offres,
- préparer les travaux,
- réaliser les travaux.



Le contenu et l'organisation de la formation :

En classe entière pour le tronc commun (cf. doc STI2D).
En groupe de 15 élèves pour la spécialité.

En première : (5 heures / semaine)

Conception de bâtiments du point de vue de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

A partir de cours théoriques, conception de petits projets issus de cas concrets du bâtiment :

- cahier des charges,
- esthétique, confort
- technicité, économie
- accès handicapés, sécurité incendie, etc...

En terminale : (9 heures / semaine)

Calcul et réalisation de bâtiments du point de vue des bureaux d'études et des entreprises.

Réalisation théorique de petits projets issus de cas concrets de bâtiment sur les thèmes suivants :

- stabilité mécanique,
- thermique et acoustique,
- règlements en vigueur par corps d'état,
- matériels existants,
- installation de chantier,
- planification des travaux.